

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Canton de Vaud accueille un enfant de Gaza victime de la guerre et quatre membres de sa famille

Un enfant en provenance de Gaza ainsi que des membres de sa famille sont arrivés aujourd'hui dans le Canton. L'enfant est pris en charge par le CHUV, où il est hospitalisé; ses proches sont hébergés à proximité. Le Canton de Vaud a naturellement accepté de participer aux côtés de nombreux partenaires à cette opération humanitaire initiée par la Confédération.

Un mineur en provenance de Gaza est arrivé aujourd'hui dans le canton. Il souffre de blessures de guerre et a besoin de traitements médicaux spécialisés ; il est ainsi pris en charge par le CHUV, où il est hospitalisé. Les soins nécessaires vont lui être prodigués dès aujourd'hui par les équipes de l'hôpital universitaire, pleinement investies dans cette mission humanitaire. Cet enfant est accompagné par quatre membres de sa famille, ses parents et la fratrie. Ces cinq personnes font l'objet d'une procédure d'asile ; elles disposent d'un droit de résidence en Suisse. Les proches sont hébergés à proximité de l'hôpital par les acteurs cantonaux impliqués dans l'accueil et l'accompagnement des familles, afin de pouvoir rendre visite à l'enfant.

Pour rappel, la Confédération a sollicité les cantons, les invitant à se joindre à l'opération humanitaire communiquée le 26 septembre par le Conseil fédéral et qui consiste à accueillir au total une vingtaine d'enfants blessés de la bande de Gaza pour qu'ils bénéficient de soins médicaux dans des établissements adaptés. L'enfant accueilli dans le canton fait partie d'un premier groupe de 7 jeunes patients arrivés en Suisse aujourd'hui.

Le Conseil d'Etat a pris la décision de jouer un rôle actif dans cette action de solidarité dans l'esprit humanitaire qui fait partie des fondements de notre pays. Il souhaite ainsi perpétuer une tradition qui lui est chère par le biais d'une opération concrète en faveur d'enfants qui ne peuvent pas recevoir des soins appropriés en raison de la situation dans la bande de Gaza.

Cette action humanitaire a été rendue possible grâce à l'excellente collaboration tissée avec la Confédération et ses partenaires, mais aussi grâce aux nombreux acteurs au sein du Canton qui se sont investis; le Conseil d'Etat les remercie de leur engagement.

Pour respecter le secret médical et la protection de la personnalité de l'enfant et de ses proches, aucune autre information ne sera communiquée.

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 24 octobre 2025

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

CHANC, Michel Staffoni, chancelier d'Etat, [079 425 60 14](tel:0794256014)